

 <p>REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat</p> <p>Service d'évaluation des fonctions</p>	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 10.06.1997	Date de révision	Date de mise en application 01.07.1997
1. Dénomination de la fonction		Code fonction	
Taxateur spécialiste impôt à la source Taxatrice spécialiste impôt à la source		5.04.029	
2. But de la fonction			
<p>Vérifier et authentifier les montants des taxations effectuées par les débiteurs de prestations imposables (employeurs, assureurs, organisateurs de spectacles, etc... appelés ci-après DPI) et qui concernent la part imposable des contribuables soumis à l'impôt à la source. Assurer le suivi administratif des dossiers et le traitement des comptes des débiteurs. Effectuer toutes les rectifications nécessaires et notifier les nouveaux bordereaux. Renseigner les contribuables sur leur situation individuelle.</p>			
3. Description de la fonction			
<p>La fonction implique notamment :</p> <p>les mêmes activités que le taxateur impôt à la source auxquelles se rajoutent les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'étude de requêtes et de dossiers impliquant la prise en compte de situations spécifiques personnelles ou professionnelles; - l'interprétation et la prise de décisions débouchant sur des notifications particulières; - l'évaluation de préavis en vue de décisions par la direction ou par des commissions externes; - le traitement, la présentation et la défense des dossiers devant les instances judiciaires. - le contact avec les organisateurs de spectacles; - l'application des diverses CDI (conventions en vue d'éviter les doubles impositions) signées entre la Suisse et les pays tiers; - ainsi que toutes tâches demandées par la hiérarchie. 			
4. Exigences de la fonction			
<p>Un diplôme ESC + une formation ICC et IFD + impôt à la source. 3 ans d'expérience en qualité de taxateur fiscal impôt à la source.</p>			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	H	C	H	A	G	Cl. max. 13
Points	30	9	42	5	41	Total 127